

VÉLO AVENTURE (BIKEPACKING) - RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

SECTEUR L'ÉTAPE

Toutes les boucles de ce secteur (A-B-C-D-E-F) débutent à l'accueil La Loutre. Elles empruntent d'abord la piste qui se trouve derrière le centre de services de L'Étape, puis celle qui conduit au chemin des antennes de télécommunications situé au sud de L'Étape et qui redescend vers le lac Labyrinthe. Puisque toutes les boucles se concluent également par cette section, ce sont les 6,6 premiers et derniers kilomètres de tous ces parcours. Les circuits à l'ouest de la route 175 sont aménagés dans le sens horaire, alors que ceux s'étirant du côté est de la route nationale sont aménagés dans le sens antihoraire.

A - Boucle L'Étape/Launière - 85 KM

Distance : 83,1 kilomètres (2 jours)

Dénivelé positif : 1403 mètres

Dénivelé négatif : 1403 mètres

Niveau : intermédiaire

Escapade bikepacking de fin de semaine par excellence, cette boucle offre des moments intimes avec la rivière Launière. Son tracé surplombe la vallée de cet affluent de la rivière Jacques-Cartier et plus loin la côtoie à hauteur de guidon. Le barrage du lac du Renflement, environ à mi-chemin de ce circuit, est l'emplacement idéal pour monter la tente.

A - Boucle L'Étape/Launière - 85 KM

KM 0	L'Étape - Accueil La Loutre
KM 0,1	Pont baie lac Jacques-Cartier
KM 0,2	Tourner à gauche sur piste vers centre de services L'Étape
KM 0,6	Poursuivre sur voie derrière centre de services L'Étape
KM 0,75	Garder la gauche et continuer tout droit à travers espace en gravier
KM 0,95	Garder la gauche sur piste vers les bassins de décantation
KM 1,5	Tourner à gauche après 2e bassin et continuer sur cette piste
KM 2,5	Tourner à gauche sur piste sous ligne de transport d'énergie HQ
KM 3,3	Tourner à gauche sur chemin des antennes de télécommunications
KM 4,2	Garder la droite sur chemin qui redescend vers lac Labyrinthe
KM 6,6	Tourner à droite vers route nationale 175
KM 7	Traverser route nationale 175
KM 7,1	Prendre route forestière 16
KM 7,4	Tourner à gauche sur piste vers lacs Sept-Îles, Noir et Lafontaine
KM 10,4	Sablière ; tourner à droite sur piste pour la traverser et poursuivre vers l'ouest
KM 15,1	Tourner à droite sur piste vers lacs Valois, Maigre et Roy
KM 21,8	Pont rivière du Milieu
KM 22	Tourner à gauche sur piste vers route forestière 162
KM 22,2	Tourner à gauche sur route forestière 162

KM 25	Tourner à droite sur route forestière 164
KM 32,7	Tourner à droite sur route forestière 16
KM 33,4	Tourner à gauche sur route forestière 163
KM 43,3	Barrage lac du Renflement ; camping et pêche sur la rivière possible
KM 50	Continuer à droite sur route forestière 163
KM 55,5	Traverser route nationale 175
KM 55,6	Prendre route forestière 17
KM 59,1	Tourner à droite sur piste et pont rivière Jacques-Cartier
KM 61,1	Pont décharge lac Joyal
KM 64,2	Tourner à droite sur piste ascendante vers lac Hamelin
KM 68,5	Tourner à droite sur route forestière 15
KM 74	Tourner à droite sur piste vers rivière Jacques-Cartier
KM 74,85	Pont rivière Jacques-Cartier
KM 75,5	Tourner à droite sur piste vers route nationale 175
KM 76,5	Tourner à droite sur chemin des antennes de télécommunications et retour Accueil La Loutre : 6,6 km

La pratique du vélo aventure se fait en complète autonomie et requiert une préparation rigoureuse. Pour votre sécurité, il est important de prévoir un plan d'urgence et du matériel de secours en cas de pépin.

Veillez noter que plusieurs secteurs n'offrent aucune couverture cellulaire, et que l'eau n'est pas potable dans les lacs et les rivières. Les emplacements de camping suggérés sont rustiques, et ne disposent d'aucun aménagement ni d'aucun équipement. Si vous allumez des feux de camp, assurez-vous de le faire de façon sécuritaire. Merci de respecter les interdictions de feux, le cas échéant.

La pêche à gué, sur certaines rivières que vous croiserez, est permise, à condition d'acheter un droit d'accès valide.

Les parcours sont accessibles du début juin (selon l'état des routes) jusqu'au 9 septembre. Pour des raisons de sécurité, l'accès au territoire est interdit du 10 septembre au 15 octobre (période de chasse à l'orignal).

Bonne aventure !